HRW dénonce la manipulation du système judiciaire au Burundi

Human Rights Watch, 4 février 2020 Burundi: Des journalistes condamnés à l'issue d'un procès entaché d'irrégularités La liberté d'expression mise à mal à l'approche des élections (Nairobi) – Le verdic prononcé le 30 janvier 2020 à l'encontre de quatre journalistes burundais, à l'issue d'un procès entaché cun exemple clair de manipulation du système judiciaire dans le but d'étouffer la liberté d'expression, a déclaré Hum Rights Watch aujourd'hui.

Le Tribunal de grande instance de Bubanza, dans l'ouest du Burundi, a déclaré coupables Christine Kamikazi, Agnès Ndirubusa, Égide Harerimana et Térence Mpozenzi â€" qui travaillent pour le dernier journal indépendant du pays, Iwacu les a condamnés à deux ans et demi de prison et une amende d'un million de francs burundais (environ 530 dollars US) chacun. Bien qu'ils avaient été inculpés de complicité d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État, il d©clar©s coupables d'avoir tenté de commettre ce crime, ce qui est considéré comme une infraction pénale mo mais contre laquelle, selon leurs avocats, ils n'ont pas pu se défendre devant le tribunal. Ils ont l'intention de faire app de leur condamnation. «Â Informer le public sur des sujets qui le concernent ne devrait pas conduire à des poursuites pénales Â», a déclaré Lewis Mudge, directeur pour l'Afrique centrale à Human Rights Watch. «Â Les autorités offensive contre la liberté d'expression à quelques mois des élections prévues pour cette année dans le pays. Â» procédure illustre crû ment la politisation de l'appareil judiciaire au Burundi, a déclaré Human Rights Watch. Les qua journalistes ont été arrêtés, avec leur chauffeur Adolphe Masabarakiza, le 22 octobre 2019 vers midi, lors d'un d©placement pour un reportage dans la commune de Musigati, dans la province de Bubanza. Iwacu a affirm© qu'ils avaient informé les autorités de leur projet de se rendre dans cette région pour recueillir des informations sur de récents combats ayant opposé les forces de sécurité burundaises au groupe rebelle RED-Tabara. Le 30 décembre, le procure de la République a requis une peine de 15 ans de prison contre les quatre journalistes et leur chauffeur, et a demandé qu'ils soient tous déchus de leur droit de vote pendant cinq ans à compter de la fin de leur emprisonnement et que leurs biens soient saisis. Le ministà re public a invoqué un message envoyé sur WhatsApp par l'une des journalistes, que celle-ci a qualifié de plaisanterie, et affirmé que les journalistes n'avaient pas été transparents au sujet de leur intent de couvrir les combats. Dans son verdict, le tribunal a conclu que les journalistes avaient manifesté l'intention de coopérer avec les rebelles, alors mÃame que l'attaque sa€™ã©tait déjà produite. Les chefs d'inculpation ont alors de «Â tentative impossible Â» d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État. Selon leurs avocats, les accusés informés de ce changement et n'ont pas eu la possibilité de se défendre contre cette nouvelle accusation lors du proc ce qui constitue une violation des normes internationales relatives à un procà s ©quitable. En vertu du droit international relatif aux droits humains, les accusés ont le droit de se défendre contre les accusations de crime qui pà sent sur eux. Pour ce faire, ils ont le droit de connaître et de contester tous les éIéments de preuve que l'accusation a recueillis à I encontre. Modifier les chefs d'inculpation en cours de procà s sans donner aux accusés la possibilité de se défendre constitue une violation de ce droit. Le tribunal a acquitté Masabarakiza, qui n'avait pas été gardé en détention prà Le juge a ordonné que les téléphones, l'appareil photo, la voiture de fonction, les enregistreurs, et les carnets confisqu aux journalistes condamnés soient rendus à Iwacu. Ni les accusés ni les représentants de la communauté diplomatique au Burundi n'étaient présents lorsque le verdict a été annoncé. Le 16 janvier 2020, le Parlement européen a ade une résolution appelant les autorités du Burundi à abandonner les poursuites et à libérer immédiatement et sans c les quatre journalistes, ainsi que toutes les autres personnes arrêtées pour avoir exercé leurs droits fondamentaux. Il a également invité les diplomates européens en poste au Burundi à assister aux procès de journalistes, d'activistes de droits humains et de prisonniers politiques, et à leur rendre visite en prison, conformément aux lignes directrices de l'UE concernant les défenseurs des droits de l'homme. La communauté diplomatique au Burundi devrait manifester publiquement sa solidarité avec les journalistes d'Iwacu en assistant aux audiences d'appel et en leur rendant visite e prison. Ces condamnations font partie d'un schéma de répression par le gouvernement des personnes qui tentent de faire lumiÃ"re sur des abus ou d'informer sur des sujets sensibles. Elles s'inscrivent dans un contexte de répression accrue à l'encontre des personnes perçues comme étant des détracteurs du gouvernement, à l'approche des Ã prévues à partir de mai. Poursuites judiciaires, menaces et actes d'intimidation ont contraint de nombreux activistes et journalistes À cesser de travailler sur les questions sensibles en matiÀ re politique ou des droits humains, ou À quitter le pays. À l'approche du scrutin, des membres de la lique des jeunes du parti au pouvoir et des administrateurs locaux ont arbitrairement arrêté, fait disparaître et tué des membres, réels ou supposés, de l'opposition avec une imp quasi-totale. Human Rights Watch a également documenté qu'ils ont passé à tabac, extorqu© et interdit d'acc services publics de nombreux Burundais Ã travers le pays, pour les forcer à effectuer des «Â dons Â» d'argent et de marchandises pour les élections et pour le parti au pouvoir. Le 26 janvier, Évariste Ndayishimiye, Secrétaire général c parti au pouvoir, le Conseil national pour la d©fense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie (CNDD-FDD), a été désigné comme le candidat du parti à l'élection présidentielle. «Â Les autorités burundaises imm©diatement restaurer des conditions favorables À la tenue d'élections libres et équitables, ce qui inclut de faire en sorte que les professionnels des médias puissent travailler sans craindre de se retrouver en prison Â», a affirmé Lewis Mudge. «Â Un premier pas indispensable devrait être la remise en liberté sans condition des journalistes d'lwacu et d tous les autres défenseurs des droits humains emprisonnés pour avoir fait leur travail. Â»